



<b>IDENTITÉ</b>				140553
SUITE À UN AVIS DU: 08 05 04 ART.		NUMÉRO DE DOSSIER		A-168309
Prénom à la naissance DOMINICO		Nom à la naissance IACONO		Date de naissance 57 08 17
Sexe X MASCULIN	Municipalité de résidence BOUCHERVILLE	Province QUÉBEC	Pays CANADA	
Prénom de la mère	Nom de la mère à la naissance	Prénom du père	Nom du père	

<b>DÉCÈS</b>				
LIEU DU DÉCÈS X DÉTERMINÉ	NOM DU LIEU FLEUVE ST-LAURENT (PONT CHAMPLAIN)		MUNICIPALITÉ DU DÉCÈS MONTRÉAL	
DATE DU DÉCÈS X DÉTERMINÉ	08 04 10 ANNÉE MOIS JOUR	HEURE DU DÉCÈS X DÉTERMINÉ	12 15 HEURES MIN	

**A) CAUSES PROBABLES DE DÉCÈS:**

- CAUSE: Noyade
- AUTRES ÉTATS MORBIDES :
  - Fracture du sternum et de la 3<sup>ème</sup> cote droite
  - Fracture de la colonne vertébrale (T<sub>12</sub>-L<sub>1</sub>)

**B) EXPOSÉ:**

1) IDENTIFICATION: Dr. Robert Dorion, expert en odontologie judiciaire, par comparaison avec fiches dentaires fournies par le Centre dentaire Anjou.

2) EXAMEN EXTERNE:

J'ai procédé personnellement à l'examen externe du cadavre de la victime à la morgue de la Maison J. Philibert en fin de soirée le 4 mai. Le corps de la victime a été fouillé, mais aucun document d'identification n'a été retrouvé. Il y avait déjà eu une fouille effectuée par les agents de la sécurité publique de Trois-Rivières et seul un montant d'argent avait été retrouvé dans les poches du pantalon de la victime.

Le corps était dans un mauvais état de conservation, ce qui limitait considérablement la précision et la valeur des constatations. Le corps était maculé de boue et portait des traces d'érosions multiples à la partie haute du visage, possiblement secondaires à la position du corps qui était ballotté face contre des rochers au moment où il a été retrouvé dans le fleuve.

La face, surtout la partie inférieure, portait des traces de putréfaction évidente. Le cadavre portait une chaîne dorée au cou, dont l'extrémité antérieure était à l'intérieur de la bouche et semblait serrée entre les dents. Le devant du cou et du thorax semblaient également le site d'érosions superficielles. Le reste du corps, notamment le crâne ainsi que les membres supérieurs et inférieurs nous apparaissaient relativement intacts et ne révélaient la présence d'aucune déformation traumatique visible.

2) EXAMEN INTERNE:

L'autopsie a été réalisée à la morgue médico-légale de Montréal au cours de la journée du 6 mai. Cet examen, bien que révélant des lésions traumatiques compatibles avec une chute violente, était compatible avec une noyade. Aucune autre lésion organique n'a été retrouvée

**C) AUTRES RAPPORTS:**

- 1) Rapport d'événement de la Sécurité Publique de Trois-Rivières
- 2) CD de photos réalisés par S.I.J. et le coroner (lors de l'examen externe).
- 3) Rapport d'autopsie de la morgue médico-légale de Montréal
- 4) Formulaire d'examen externe du corps

<b>IDENTIFICATION DU CORONER</b>			
Prénom du coroner RAYNALD	Nom du coroner GAUTHIER	Numéro du coroner 68108	
Je soussigné, coroner, reconnais que la date indiquée, et les lieux, causes, circonstances décrits ci-haut ont été établis au meilleur de ma connaissance et ce, suite à mon investigation, en foi de quoi			
J'AI SIGNÉ À:	Trois-Rivières	ce 2009 02 06 ANNÉE MOIS JOUR	SIGNATURE 



A-168309

Numéro de l'avis

#### **D) EXPOSÉ DES CIRCONSTANCES:**

La victime, un homme de 50 ans, était un entrepreneur en asphalte qui demeurait à Boucherville. Il avait été déclaré disparu depuis le 10 avril précédent. À cette date, deux témoins avaient rapporté avoir vu un homme immobiliser son véhicule sur la voie de droite sur le pont Champlain en direction de Montréal, en sortir, enjamber un parapet de ciment et sauter dans le fleuve. Le camion ainsi qu'un téléphone cellulaire, une serviette de documents et un trousseau de clefs retrouvés sur la banquette avaient été identifiés comme appartenant à la victime. Les recherches entreprises par les pompiers ainsi que la garde côtière n'avaient pas permis de retrouver le corps.

La conjointe de la victime décrit ce dernier comme un homme inquiet de ses finances personnelles, qui avait subi des pertes récentes, mais qui ne semblait pas présenter de syndrome dépressif évident. Le matin du 10 avril, il avait quitté la maison tôt après le déjeuner. Au cours de l'avant-midi, il avait téléphoné à sa fille avec qui il devait rencontrer un comptable pour l'aviser qu'il serait en retard. C'est la même journée, vers 12 h 15 que des témoins l'ont vu sauter du pont Champlain.

Le 4 mai suivant, un citoyen qui déambulait le long du fleuve St.-Laurent à Trois-Rivières, à la hauteur du quai des pilotes, a aperçu un corps qui flottait près de la rive. Le corps flottait sur le ventre, la tête immobilisée entre des rochers. Le corps a été transporté à la morgue J. Philibert où j'ai personnellement procédé à un examen externe du corps. L'identification ne pouvant être confirmée, ni la cause ni les circonstances du décès, le corps fut transféré le lendemain à la morgue médico-légale de Montréal. Ce n'est qu'au cours de la matinée du 13 mai que le corps fut identifié positivement par l'expert en odontologie judiciaire par comparaison avec des fiches dentaires de la clinique dentaire Anjou, comme étant monsieur Iocono Dominico. L'identité coïncidait avec la disparition de la victime près d'un mois plus tôt qui avait été aperçue sautant du pont Champlain à Montréal.

#### **E) COMMENTAIRES:**

Selon les données recueillies, personne dans la famille n'avait pressenti le drame. La victime, bien qu'ayant subi certaines pertes monétaires récentes dans ses placements, ne semblait pas dans une situation financière précaire. Selon la reconstitution des événements, il aurait immobilisé son véhicule, un petit pick-up Ford F-250 2004 rouge sur la voie de droite du pont Champlain, en direction de Montréal, en serait sorti par la portière côté conducteur, aurait fait un signe de la main au conducteur d'un camion qui le suivait, puis aurait rapidement enjambé le parapet de béton pour se précipiter en bas du pont. Le corps a été retrouvé en bordure du fleuve St.-Laurent, à la hauteur du quai des pilotes, 2, rue De Lorimier à Trois-Rivières, vers 19 h 10, le soir du 4 mai.

#### **F) CONCLUSION:**

Il s'agit d'une mort violente par suicide. Le décès est consécutif à une noyade.

File No.: 140553  
Ref. No.: A-168309  
Iacono, Dominico

## CORONER'S REPORT

### A) PROBABLE CAUSES OF DEATH

- CAUSE: Drowning
- OTHER MORBIDITIES:
  - Fracture of the sternum and third right rib
  - Fracture of the spine (T12-L1)

### B) CAUSES

1) IDENTIFICATION: Dr. Robert Dorion, forensic odontologist, by comparing dental records with those provided by the Centre Dentaire Anjou.

#### 2) EXTERNAL EXAMINATION:

I conducted the external examination of the victim's body myself at the Maison J. Philibert morgue in the late evening of May 4<sup>th</sup>. A search of the victim's body did not reveal identifying information. Public safety officers in Trois-Rivières, who had already searched the body, found only money in the pockets of the victim's trousers.

The body was in a poor state of preservation, severely limiting the accuracy and value of the findings. It was covered in mud and had multiple erosions in the upper facial region, possibly the result of his body being washed up against the rocks when he was found in the river.

The face, especially the lower part, showed signs of obvious putrefaction. Around the neck of the corpse was a gold chain, whose anterior end was inside the mouth and seemed clenched between his teeth. The front side of the neck and thorax also appeared to have superficial erosions. The rest of the body, including the skull as well as the upper and lower extremities, appeared relatively intact and showed no signs of traumatic deformities.

#### 3) INTERNAL EXAMINATION:

The autopsy was conducted at Montreal's forensic morgue on May 6<sup>th</sup>. The examination, although revealing traumatic injuries consistent with a violent fall, was consistent with drowning. No other organ injuries were found.

### C) OTHER REPORTS

- 1) Event Report of the Trois-Rivières Public Safety Department
- 2) CD with pictures taken by the S.I.J. (forensic identification services) and the coroner (during the external examination)
- 3) Autopsy report by Montreal's forensic morgue
- 4) External Examination Form (observations of the body)

### D) CIRCUMSTANCES OF DEATH

The victim, a 50-year-old man, was an asphalt contractor who lived in Boucherville. He had been reported missing since April 10<sup>th</sup>. On that day, two witnesses saw a vehicle stop on the right lane of the Champlain Bridge heading towards Montreal. The driver stepped out, climbed over a concrete parapet and jumped into the river. The truck and items found on the seat (cell phone, briefcase and a bunch of keys) were identified as belonging to the victim. A search undertaken by firefighters and the Coast Guard failed to locate the body.

**File No.: 140553**  
**Ref. No.: A-168309**  
**Iacono, Dominico**

The victim's spouse stated that he had been distressed over his personal finances after suffering some recent losses, but that he showed no signs of depressive syndrome. On the morning of April 10<sup>th</sup>, he left home early after having breakfast. He phoned his daughter that morning and told her that he would be late, as they were supposed to meet with an accountant. It was on that same day, at around 12:15 p.m., that witnesses saw him jump off the Champlain Bridge.

The following month, on May 4<sup>th</sup>, someone walking along the St. Lawrence River by the pilot wharf in Trois-Rivières spotted a body floating near the riverbank. The body was floating on its stomach, its head lodged between the rocks. It was taken to the J. Philibert morgue, where I conducted an external examination of the body. Since neither the man's identity nor the cause and circumstances of death could be confirmed, the body was transferred the next day to Montreal's forensic morgue. It was not until the morning of May 13<sup>th</sup> that a forensic odontologist positively identified the body as that of Dominico Iacono, using dental records provided by the Centre Dentaire Anjou. The identity coincided with the disappearance of the victim nearly a month earlier, who was seen jumping off the Champlain Bridge in Montreal.

#### **E) COMMENTS**

According to the data collected, the family had no indication that such a tragic event was about to unfold. The victim, despite suffering some recent monetary losses on his investments, did not appear to be in a precarious financial situation. According to the reconstruction of events, he stopped his vehicle (a small red 2004 Ford F-250 pick-up) on the right lane of the Champlain Bridge heading towards Montreal, stepped out on the driver's side, made a hand signal to a truck driver that was following him, then quickly climbed over the concrete barrier and jumped off the bridge. The body was found along the banks of the St. Lawrence River, at the pilot wharf, 2 De Lorimier Street, in Trois-Rivières, at around 7:10 p.m. on the evening of May 4<sup>th</sup>.

#### **F) CONCLUSION**

Violent death by suicide. The death was caused by drowning.

#### **CORONER**

Raynald Gauthier

**IN THE EVENT OF A DISCREPANCY BETWEEN THE OFFICIAL FRENCH VERSION  
AND THIS TRANSLATION, THE FRENCH VERSION SHALL PREVAIL.**

IDENTITÉ			
SUITE À UN AVIS DU		2010 05 11 <small>ANNEE MOS JOUR</small>	NUMÉRO DE L'AVIS A - 311561
Prénom à la naissance Marie Danita		Nom à la naissance Boulangier	Date de naissance 1965 10 26 <small>ANNEE MOS JOUR</small>
Sexe Féminin	Municipalité de résidence Ile-Perrot	Province Québec	Pays Canada
Prénom de la mère Prest	Nom de la mère à la naissance Viola	Prénom du père N/D	Nom du père N/D

148542

DÉCÈS			
Lieu du décès Déterminé	Nom du lieu Fleuve Saint-Laurent / Pont Champlain	Municipalité du décès Montréal	
DATE DU DÉCÈS	Déterminée	2010 04 21 <small>ANNEE MOS JOUR</small>	HEURE DU DÉCÈS Déterminée 12 : 00 <small>HEURES MINUTES</small>

## CAUSE PROBABLE DE DÉCÈS :

Noyade.

## EXPOSÉ DES CAUSES :

- Madame Marie Danita Boulangier fut identifiée à l'aide de tatouages.
- Le soussigné effectua un examen externe le 12 mai 2010 à la morgue de Montréal. Le corps était recouvert de glaise et il y avait une fracture du nez. Le reste de l'examen était sans particularité.
- Madame Boulangier était connue pour un trouble de la personnalité limite et d'abus de substances associé à des idées suicidaires.

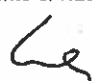
## CIRCONSTANCES DU DÉCÈS :

Le 21 avril 2010 vers midi, un employé de la Société des Ponts Jacques Cartier et Champlain aperçut un véhicule immobilisé dans la voie de droite du pont Champlain reliant la Rive-Sud de Montréal à l'Île de Montréal. Le véhicule appartenait à Madame Marie Danita Boulangier. Lorsque l'employé positionna son véhicule à l'arrière de celui de Madame Boulangier afin de le protéger, une femme dans la trentaine vint à lui et l'avisa en français que son véhicule s'était arrêté brusquement. Alors que l'employé téléphonait pour obtenir le remorquage du véhicule, la femme grimpa sur le parapet du pont et sauta sans hésitation. La vidéo de surveillance du pont montra la femme à la dérive dans le fleuve Saint-Laurent et sa disparition dans les flots. Des recherches maritimes furent effectuées sans succès par la Garde côtière.

Un cellulaire appartenant à Madame Boulangier fut trouvé dans le véhicule. Un appel fut fait à partir de ce cellulaire à un proche de Madame Boulangier, quelques minutes avant que la femme se jetât dans le fleuve. Les clés de la voiture et une lettre d'adieu adressées à des proches de Madame Boulangier furent retrouvées dans le véhicule.

Un proche reçut un appel téléphonique d'adieu quelques minutes avant que la femme sauta dans le fleuve à partir du Pont Champlain.

Le 5 mai 2010, un individu découvrit un corps flottant proche de la rive du fleuve Saint-Laurent aux alentours du 255 Île-Sainte-Marguerite à Boucherville. Il contacta les policiers. Les policiers repêchèrent le corps et firent un constat de mort évidente.

IDENTIFICATION DU CORONER	
Prénom du coronier Alexandre	Nom du coronier Crich
Je soussigné, coronier, reconnais que la date indiquée, et les lieux, causes, circonstances décrits ci-haut ont été établis au meilleur de ma connaissance et ce, suite à mon investigation, en foi de quoi	
J'AI SIGNÉ À : Longueuil	CE 4 avril 2011
 <small>SIGNATURE</small>	

**A - 311561**

Numéro de l'avis

Le 4 avril 2010 elle rencontra un médecin pour un problème de santé physique.

**COMMENTAIRE :**

Madame Marie Danita Boulanger sauta donc du pont Champlain et se noya dans le fleuve Saint-Laurent.

**CONCLUSION :**

Mort violente par autodestruction déterminée quant à l'intention



Alexandre Crich, m.d.  
Coroner investigateur.

<b>IDENTITÉ</b>				149321	
SUITE À UN AVIS DU		2010	06	21	NUMÉRO DE L'AVIS
		ANNÉE	MOIS	JOUR	A - 165416
Prénom à la naissance		Nom à la naissance		Date de naissance	
Gasner		Bourgouin		1955 01 18	
				ANNÉE MOIS JOUR	
Sexe	Municipalité de résidence		Province	Pays	
Masculin	Brossard		Québec	Canada	
Prénom de la mère		Nom de la mère à la naissance		Prénom du père	
N/D		N/D		N/D	
				Nom du père	
				N/D	

<b>DÉCÈS</b>					
Lieu du décès		Nom du lieu		Municipalité du décès	
déterminé		Fleuve Saint-Laurent près du pont Champlain		Brossard	
DATE DU DÉCÈS		déterminée		HEURE DU DÉCÈS	
		2010 06 17		déterminée	
		ANNÉE MOIS JOUR		HEURES MIN	
				10 : 47	

**CAUSE PROBABLE DE DÉCÈS :**

Décès par noyade.

**EXPOSÉ DES CAUSES ET AUTRES RAPPORTS :**

Identification : M. Bourgouin a été identifié par un membre de sa famille.

Examen externe : L'examen externe a été fait par la soussignée. Il n'y avait pas de signe de violence sur le corps. Les trouvailles étant compatibles avec une noyade. Lors de l'examen du corps, les papiers d'identité au nom de Gasner Bourgouin ont été retrouvés dans une poche de ses vêtements.

Enquête policière : Les policiers de la Sureté du Québec, rapports 348100617-001 et 348 100621-002, ont fait l'enquête sur les circonstances du décès. Selon l'enquête, il n'y avait pas de signe d'intervention d'une tiers personne.

**CIRCONSTANCES DU DÉCÈS :**

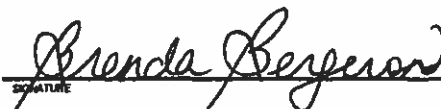
M. Bourgouin vivait avec un membre de sa famille lors de son décès. Il avait des troubles financiers ajouté à ça. Le matin du 17 juin 2010, il devait régler une dette particulièrement importante. Il n'a pas réussi et il a demandé pardon à ses proches. Il n'a jamais fait allusion au suicide. Il a déposé une amie chez-elle et il n'a plus répondu à son cellulaire ni été vu par ses proches et amis par la suite. Le même jour, vers 10h47, un témoin a alerté les policiers qu'il y avait un individu qui venait tout juste de garé sa voiture sur le pont Champlain pour ensuite se jeter à l'eau. La voiture s'avéra être celle que M. Bourgouin conduisait lors de sa disparition et la description de l'individu correspondait à lui. Malgré les recherches pour retrouver le corps ce n'est que plus tard qu'il fut retrouvé.

Le 21 juin 2010 vers 16h30, les policiers sont arrivés sur le bord du fleuve St-Laurent près de la marina de Longueuil pour la découverte d'un corps dans l'eau. Les pompiers ont sorti le corps de l'eau. Puisque le corps était dans un état de décomposition importante, les policiers ont constaté une mort évidente. Les vêtements sur le corps étaient exactement ceux que M. Bourgouin portait lors de sa disparition. Il avait des papiers d'identité à son nom dans une poche de ses vêtements lors de l'examen de celui-ci et un membre de sa famille a confirmé son identité.

Selon l'enquête policière, il y a eu un témoin oculaire du saut d'une personne qui correspondait à la description de M. Bourgouin. Rien n'a laissé à croire qu'il y a eu l'intervention d'une tiers personne. Selon ses proches, il ne savait pas comment nager et il vivait des difficultés relationnelles et financières lors de son décès.

**CONCLUSION :**

Suicide par noyade.

<b>IDENTIFICATION DU CORONER</b>	
Prénom du coroner	Nom du coroner
Brenda	Bergeron
Je soussigné, coroner, reconnais que la date indiquée, et les lieux, causes, circonstances décrits ci-haut ont été établis au meilleur de ma connaissance et ce, suite à mon investigation, en foi de quoi	
J'AI SIGNÉ À :	CE 1 mars 2013
St-Charles-sur-Richelieu	

<b>IDENTITÉ</b>				152744
SUITE À UN AVIS DU		2011 05 05 <small>ANNEE MOIS JOUR</small>	NUMÉRO DE L'AVIS A - 315181	
Prénom à la naissance Réjean-Pierre		Nom à la naissance Breault		Date de naissance 1960 02 29 <small>ANNEE MOIS JOUR</small>
Sexe Masculin	Municipalité de résidence Brossard	Province Québec	Pays Canada	
Prénom de la mère Mélanie	Nom de la mère à la naissance Beaulieu	Prénom du père Rosaire	Nom du père Breault	

<b>DÉCÈS</b>			
Lieu du décès Déterminé	Nom du lieu Voie Maritime du St-Laurent sous le Pont Champlain		Municipalité du décès Brossard
DATE DU DÉCÈS	Déterminée	2011 05 03 <small>ANNEE MOIS JOUR</small>	HEURE DU DÉCÈS Déterminée 12 : 57 <small>HEURES MIN</small>

**CAUSE PROBABLE DE DÉCÈS :**

Noyade.

**EXPOSÉ DES CAUSES :**

- Monsieur Réjean-Pierre Breault fut identifié grâce à la photo de sa carte d'assurance maladie et cela fut corroboré par les circonstances de sa mort.
- Le soussigné effectua un examen externe le 6 mai 2011, à la morgue de Montréal. L'examen était sans particularité.
- Monsieur Réjean-Pierre Breault était connu entre autres pour une dépression majeure, pour laquelle il était suivi régulièrement à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.

**CIRCONSTANCES DU DÉCÈS :**


Le 3 mai 2011 vers 12 h57, un camionneur aperçut le véhicule appartenant à Monsieur Breault immobilisé dans la voie de droite du Pont Champlain en direction Nord. Il en vit sortir un homme d'une cinquantaine d'années qui enjamba sans hésitation le muret de béton du pont pour se jeter dans le vide.

Un ouvrier qui travaillait à l'entretien du Pont Champlain au dessous de la structure, aperçut vaguement quelqu'un tomber du pont dans la Voie Maritime du St-Laurent. Le corps coula immédiatement. Un soulier fut récupéré à la surface de l'eau. Des agents de la paix ainsi que des Gardes côtes se déplacèrent sur les lieux, afin de sauver Monsieur Breault. Ils ne le retrouvèrent pas et les recherches furent cessées vers 15 h.

Le 5 mai 2011, grâce aux indications de l'endroit où il était tombé, l'unité des plongeurs de la Sûreté du Québec localisa Monsieur Breault à l'aide d'un sonar. Un plongeur récupéra le corps qui était en rigidité cadavérique. Le soussigné constata le décès sur les lieux. Un soulier manquait et fut retrouvé le 3 mai dans la Voie Maritime du St-Laurent.

Un proche de Monsieur Breault rapporta que ce dernier était dépressif depuis trois semaines et qu'il ne travaillait pas à cause de cela. Il aurait parlé de suicide la veille et aurait dit que « ça va finir comme Ben Laden » (M. Ben Laden avait été tué au Pakistan, par des agents du Gouvernement des États-Unis). Monsieur Breault avait quitté le domicile qu'il partageait avec le proche vers 11 h. Ce dernier s'aperçut que Monsieur Breault avait laissé sur la table une chaine qu'il lui avait offerte.

Le 27 avril 2011, Monsieur Breault fut évalué par le médecin qui le suivait régulièrement à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Il n'était pas suicidaire ni psychotique à ce moment-là. Il était cependant très anxieux. Sa médication fut ajustée. Le Céléxa et l'Ativan furent continués. Du Réméron et du Séroquel furent ajoutés et le Ritalin arrêté.

<b>IDENTIFICATION DU CORONER</b>	
Prénom du coronier Alexandre	Nom du coronier Crich
Je soussigné, coronier, reconnais que la date indiquée, et les lieux, causes, circonstances décrits ci-haut ont été établis au meilleur de ma connaissance et ce, suite à mon investigation, en foi de quoi	
J'AI SIGNÉ À : Montréal	CE 9 mai 2012
 SIGNATURE	



**A - 315181**

Numéro de l'avis

**COMMENTAIRES :**

Il est toujours dérangent de savoir qu'une personne fut évaluée par un professionnel de la santé quelques jours avant son décès. Cependant, il faut se rappeler que les idées tout comme les intentions suicidaires peuvent fluctuer de manière importante et qu'au moment de l'évaluation Monsieur Breault n'était pas suicidaire ni psychotique. Sa médication fut ajustée quelques jours avant son décès et il est possible que cet ajustement ait eu une incidence sur son état psychologique. Cet ajustement avait été jugé nécessaire par son médecin traitant étant donné l'état dans lequel se trouvait Monsieur Breault. Enfin, il n'est pas dans le mandat du coroner d'examiner la qualité des soins ou la compétence des personnes impliquées dans le traitement d'une personne dans le réseau de la santé; des mécanismes existent à cet effet et des organismes ont le mandat précis de s'assurer de la qualité de l'exercice professionnel de leurs membres. Mais la recommandation suivante est formulée afin de sauver des vies humaines :

**RECOMMANDATION :**

Je recommande à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont d'examiner les soins prodigués à Monsieur Réjean-Pierre Breault dans cet établissement afin de s'assurer qu'ils étaient optimaux et, au besoin, de prendre les mesures nécessaires pour sauver des vies humaines.

**CONCLUSION :**

Traumatisme intentionnel auto-infligé.



Alexandre Crich  
Coroner investigateur.

<b>IDENTITÉ</b>				158929	
SUITE À UN AVIS DU			2012	10	08
			ANNÉE	MOIS	JOUR
NUMÉRO DE L'AVIS			A - 317454		
Prénom à la naissance		Nom à la naissance		Date de naissance	
Marianne		SYLVESTRE		1973 11 24	
				ANNÉE MOIS JOUR	
Sexe	Municipalité de résidence	Province	Pays		
Féminin	Montréal	Québec	Canada		
Prénom de la mère		Nom de la mère à la naissance		Prénom du père	
N/D		N/D		N/D	
				NOM	

<b>DÉCÈS</b>					
Lieu du décès		Nom du lieu		Municipalité du décès	
Déterminé		Fleuve St-Laurent		St-Lambert	
DATE DU DÉCÈS					
Déterminée		2012	10	08	HEURE DU DÉCÈS
		ANNÉE	MOIS	JOUR	Indéterminée
				HRS MIN	

**CAUSE PROBABLE DE DÉCÈS :**

Noyade.  
Chute d'un pont.

**EXPOSÉ DES CAUSES :**

- Identification est faite par les circonstances, visuelles et documents personnels
- Examen externe ne montre pas de signes de violence. Tout au plus une légère ecchymose est présente au niveau du menton.
- Une enquête détaillée fut faite par Surcté du Québec.

**AUTRES RAPPORTS :**

Présence dans le sang à dose thérapeutique de Citalopram, zopiclone.  
Il n'y a pas d'alcool.

**CIRCONSTANCES DU DÉCÈS :**

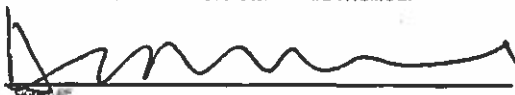
Depuis plusieurs années madame était connue pour des troubles de personnalité limite et des idéations suicidaires. Elle est aussi diagnostiquée de maniaco-dépression. Depuis mai 2012, madame vivait dans un centre pour femme en difficulté. Le 7 octobre elle sort d'une hospitalisation au Centre Albert Prévost après un ajustement de sa médication.

Le lendemain, elle ira en matinée dans un restaurant local ou elle appelle au centre pour souligner une grande anxiété. Le SPVM aidera la dame à revenir au centre puisqu'elle est trop angoissée mais n'a pas d'idées suicidaires. Elle relaxera pendant quelques instants à la résidence protégée pour aller, disait-elle vers les 12h30 se promener.

En début d'après midi madame conduit son automobile sur le Pont Champlain, direction sud. A la hauteur des écluses, elle stationne et enjambe rapidement les parapets pour se jeter dans l'eau (visualisé sur caméra) (13h53). On tente d'apporter de l'aide à la dame qui flottera sur l'eau sans signes de désespoir pour s'en sortir. Lorsqu'on arrive près d'elle, elle ne présente pas de signes de vie. On n'a pas trouvé de notes à contenu testamentaire.

**CONCLUSION :**

Suicide.

<b>IDENTIFICATION DU CORONER</b>	
Prénom du coronier	Nom du coronier
Paul G.	Dionne MD FRCPC
Je soussigné, coronier, reconnais que la date indiquée, et les lieux, causes, circonstances décrits ci-haut ont été établis au meilleur de ma connaissance et ce, suite à mon investigation, en foi de quoi	
J'AI SIGNÉ À : Gatineau	CE 26 février 2013
 SIGNATURE	